

L'éducation, notre priorité

Depuis Jaurès, le PS est le parti de l'école. C'est dans les écoles, les collèges, les lycées ou les universités que se joue l'avenir de notre pays, que la promesse républicaine d'égalité doit être tenue. Or, aujourd'hui, notre école ne peut plus tenir cette promesse. Comment pourrait-il en aller autrement quand le ministre de l'Éducation nationale

préfère alimenter des polémiques sur l'écriture inclusive, plutôt que s'attaquer aux vrais problèmes ?

Anne Hidalgo a placé l'éducation en tête de ses priorités. C'est pour cette raison que sa campagne débute par une séquence interactive destinée à présenter ses propositions pour l'école mais aussi et surtout à donner la parole aux Françaises et aux Français sur cet enjeu qui les concerne toutes et tous.

Dans le Finistère, un forum se tiendra le samedi 4 décembre, dans la région brestoise. Élu.e.s, syndicalistes et acteurs de l'éducation populaire échangeront sur les mesures à prendre pour que chaque élève puisse se former et s'épanouir.

Alors que Jean-Michel Blanquer tente de détourner l'attention vers des sujets anecdotiques (voir *Édito*), Anne Hidalgo veut ramener au premier plan les vrais enjeux éducatifs. À commencer par la suppression de tous les ghettos scolaires, afin de rétablir la promesse de la République et permettre la réussite de tous les élèves.

La question de l'attractivité du métier d'enseignant se pose et se posera avec de plus en plus d'acuité. Les candidat.e.s à la Présidentielle devront donc s'engager à répondre aux questions



Construire l'école pour tous

de rémunération et de formation de l'ensemble des professionnels qui concourent à l'éducation de nos enfants.

Alors que nous apprenons que de plus en plus d'étudiants, recalés de *Parcoursup*, vont suivre leurs études à l'étranger, et notamment en Belgique, il devient urgent de réformer *Parcoursup* et de sortir de la logique actuelle qui donne à un algorithme le pouvoir de décider de l'orientation des jeunes.

Anne Hidalgo veut construire l'école pour toutes et pour tous. Cela suppose de renforcer les moyens de lutte contre le harcèlement scolaire, de développer des programmes d'actions pour l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre les discriminations, la laïcité et l'ensemble des valeurs de la République et de donner à l'école les moyens d'accueillir, enfin, tous les enfants porteurs de handicaps en reconnaissant la place des professionnels à leurs côtés.

L'école pour tous passe aussi par l'accompagnement individualisé des 100 000 jeunes qui décrochent chaque année du système scolaire jusqu'à ce qu'ils trouvent leur voie. Et notamment grâce à l'apprentissage et l'alternance dans tous les domaines.

Les Françaises et les Français attendent des propositions pour répondre ces défis.



Écran de fumée

Selon le *Petit Robert*, un dictionnaire est un « recueil contenant des mots, des expressions d'une langue, présentés dans un ordre convenu, et qui donne des définitions, des informations sur eux ». Il ne s'agit donc en aucun cas d'un document officiel exigeant d'employer tel ou tel terme.

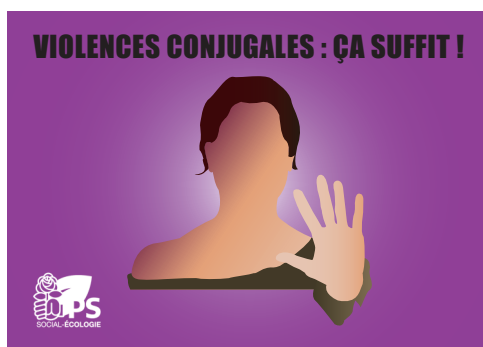
Il est tout de même étrange que Jean-Michel Blanquer feigne de ne pas savoir que l'inscription des pronoms neutres, iel ou ielles, dans la version en ligne du *Petit Robert* ne peut pas être considérée comme une injonction à les utiliser. Elle permet tout simplement d'en connaître la définition.

Mais personne n'est dupe. Inventer des polémiques sur l'écriture inclusive permet d'éluder tous les autres problèmes, autrement plus graves, auxquels est confrontée l'école. Voire d'en faire porter la responsabilité à d'autres. Hier, l'islamo-gauchisme, aujourd'hui, l'écriture inclusive...

PS29

Socialistes donc féministes

La Fédération du Finistère du PS a appelé à participer à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la semaine contre les violences faites aux femmes. Dans un communiqué, elle a indiqué le sens qu'elle donnait à ces rassemblements, en précisant qu'elle voulait adresser un triple message.



Le combat des socialistes

« Aux victimes d'abord, pour leur montrer qu'elles ne sont pas seules et qu'elles peuvent compter sur le soutien de l'immense majorité de la population. À ce titre, la présence des hommes dans ces manifestations est primordiale : elle atteste que les violences ne sont le fait que d'une minorité et surtout que la guerre des sexes n'est qu'un fantasme des masculinistes.

Aux agresseurs également, qui doivent comprendre que leurs actes et leurs comportements ne sont pas

admissibles : les femmes ne sont ni des proies, ni des trophées.

Et enfin, aux pouvoirs publics qui doivent impérativement prendre des mesures fortes pour mettre les agresseurs hors d'état de nuire et les victimes à l'abri. Cela passe par une multiplication des téléphones d'urgence, par des mesures d'éloignement et la création de places en foyers, pour accueillir les femmes et les enfants menacés. Contrairement à la campagne de dénigrement lancée par le Figaro magazine, l'éducation au respect ne relève pas de "l'endoctrinement" des élèves, mais contribue au contraire à apaiser, dès le plus jeune âge, les relations entre les garçons et les filles.

« Les femmes ne sont ni des proies, ni des trophées. »

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Le bureau national du PS a adopté une motion, le 16 novembre, qui répond aux trois demandes portées par #MeTooPolitique. Il s'engage ainsi à "ne pas investir", "ne pas donner de parrainage" et "ne pas embaucher" une personne mise en cause pour violences sexistes ou sexuelles. À l'instar de ce qui a prévalu aux élections municipales et régionales, le Parti Socialiste ne donnera pas l'investiture à des personnes condamnées. Il invite toutes les autres formations politiques à en faire de même.

Au-delà, le PS a mis en place un dispositif de lutte contre les violences sexistes et

sexuelles. Il s'appuie d'abord sur un volet préventif en formant ses cadres. Ensuite, une cellule d'écoute, composée d'experts a été mise en place. Enfin, si cela s'avère nécessaire des sanctions seront prises. **"Au PS, toutes les alertes sont prises au sérieux et traitées. Jusqu'à présent, elles ont mené à des commissions d'enquête ad hoc et, lorsqu'il y avait des jugements, à des décisions politiques de retirer l'investiture aux auteurs de violences. Les commissions ad hoc ont été pérennisées à travers une réforme statutaire sans précédent, qui prévoit une commission indépendante et permanente qui est en train d'être installée",** précise le bureau national.



Une mobilisation citoyenne indispensable

"Le PS est partisan d'une tolérance zéro aux violences sexistes et sexuelles. Il a mis en place un dispositif ambitieux et complet, et nous continuons de travailler et dialoguer régulièrement avec les autres partis et les syndicats, pour échanger les bonnes pratiques, en vue d'améliorer encore et toujours nos dispositifs. "»

Mon féminisme est universaliste

Anne Hidalgo

Une femme française



Dans *Une femme française* (éditions de l'Observatoire), Anne Hidalgo définit son féminisme et insiste sur la nécessaire mixité des combats à mener pour obtenir l'égalité entre les femmes et les hommes.

« Si l'égalité est un droit, la mixité en est sa réalisation. Par conséquent, au-delà de sa valeur propre, la mixité reste, à mes yeux, la méthode la plus efficace pour faire l'expérience réelle de l'égalité. On touche ici à la nature si particulière de la relation qui existe entre les sexes, en France, et que

le monde entier nous reconnaît : les femmes françaises sont des femmes parmi les hommes ; non pas à l'écart, non, avec eux ! Libres et égales. (...)

Vivre dans une société mixte, cela signifie plus globalement que le combat des femmes ne se fait pas contre les hommes ou sans

les hommes. C'est d'ailleurs la leçon de toutes les luttes pour les droits au cours du siècle dernier : des alliances sont nécessaires. Qu'il s'agisse du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes lors de la décolonisation, soutenue en France par une grande partie des intellectuels de Gauche ; mais aussi des droits civiques aux États-Unis, dont la cause a été épaulée par bon nombre d'étudiants blancs, souvent juifs ; et bien sûr du droit à l'avortement qui a pu compter sur l'engagement d'avocats et de médecins.

À chaque fois, les populations et les individus discriminés doivent s'adjoindre des alliés pour soutenir leur cause, emporter l'adhésion de la population et réussir à faire changer les lois et les mœurs.

Mon féminisme a toujours été universaliste et il le reste. Nourri par ces grandes figures qu'ont été pour moi des femmes aussi différentes que Gisèle Halimi, Simone Veil ou Yvette Roudy, mais qui ont toutes en partage ce goût de la liberté, que j'ai à mon tour cultivé. »

Un sénateur à l'écoute

Réélu en 2020, Jean-Luc Fichet vient de publier son compte-rendu de mandat 2020/2021, axé principalement sur les enjeux de santé puisque le sénateur du Finistère siège dans la commission des affaires sociales. « J'ai décidé de rejoindre cette commission puisque de nombreux élus m'ont fait part de leurs inquiétudes en matière d'installation des services publics, d'accès aux soins pour leurs administrés ou encore d'implantation de médecins sur les territoires », explique-t-il.

En cette période particulière, il est essentiel que la chambre haute, comme l'Assemblée nationale puissent tenir un rôle majeur dans la démocratie de notre pays.

C'est donc principalement, mais pas uniquement, sur les questions sanitaires qu'est intervenu le sénateur. D'abord, dans la suite

logique de ses engagements, pour lutter contre les déserts médicaux. Alors que 9 millions de Français n'ont pas de médecins traitants, il a défendu un amendement pour mettre en place un « conventionnement territorialisé », afin d'inciter les jeunes médecins à s'installer dans des zones sous-dotées.

Suite au confinement, Jean-Luc Fichet, alerté par les professionnels, de santé a interpellé le gouvernement, dès le mois d'avril 2021, sur les souffrances

psychologiques ou psychiatriques des jeunes et des adolescents.

Le sénateur du Finistère s'est également fait le porte-parole des 11 000 femmes atteintes chaque année par le cancer du sein triple négatif métastatique. Ces patientes ont pu bénéficier temporairement du traitement *Trodely* qui permettait de réduire de 49% les risques de décès. Ce traitement a été suspendu en raison de difficultés de production.

Le Ségur de la santé établit une distinction entre les professionnels de santé. En effet, bien qu'ils exercent le même métier, les salariés du secteur privé lucratif ne pouvaient prétendre aux mêmes revalorisations salariales de la fonction publique hospitalière.

Dans le Finistère, patients ou professionnels de la santé savent qu'ils peuvent compter sur Jean-Luc Fichet pour relayer leurs revendications.

Jean-Luc FICHET
Sénateur du Finistère



Jean-Luc Fichet est membre de la commission des affaires sociales depuis octobre 2020. Il a également choisi de rejoindre le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge ainsi que le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

**COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ
2020-2021**



ÉDITO

Chers élus, Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, j'ai le plaisir de vous adresser une synthèse de mon activité de l'année écoulée au Sénat.

En octobre 2020, les grands électeurs du Finistère ont choisi de me renouveler leur confiance à l'occasion des élections sénatoriales. Ce compte rendu d'activité est pour moi l'occasion de saluer à nouveau l'action de mes collègues Maryvonne Blondin et François Marc dont les mandats se sont achevés en 2020 et 2017.

Jean-Luc Fichet rend compte de son mandat

Tanguy Prigent, 50 ans après

La municipalité de Saint-Jean-du-Doigt et un groupe de bénévoles accompagné par l'ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor rendront hommage à Tanguy Prigent, le 4 décembre.

Il faut en effet bien toute une journée pour évoquer l'ensemble des facettes de la personnalité de Tanguy Prigent, qui nous a quitté il y a 50 ans.

À commencer par le militant socialiste qui, à 15 ans, créa la section socialiste de Saint-Jean-du-Doigt. Et comme aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années, il fut élu conseiller général de Lanmeur en 1934, bien que n'ayant pas l'âge légal requis pour être élu. Et deux ans plus tard il fut le plus jeune député du Front Populaire.

Il ne saurait être question d'évoquer Tanguy Prigent sans souligner le rôle qu'il a joué pendant la guerre, à commencer par le refus des pleins-pouvoirs au Maréchal Pétain. En effet, le député du Finistère fut l'un des

80 parlementaires qui ont sauvé l'honneur de la République le 10 juillet 1940. Très rapidement, il entra dans la clandestinité et participa au réseau de résistance *Libé-Nord*.

Paysan et résistant, c'est presque naturellement que Tanguy Prigent devint ministre du ravitaillement et de l'agriculture du Général de Gaulle. C'est là, renouant avec les propositions de

loi qu'il avait défendu avant-guerre, qu'il instaura le statut du fermage et du métayage, protégeant ainsi les petits agriculteurs, jusque-là à la merci des propriétaires fonciers.

Toutes ces facettes de la personnalité du paysan-ministre seront mises en valeur à travers la projection d'un film de Yann Lever, de l'association *Projet Échanges et Développements (PED)*, d'une conférence-débat animée par Christian Bougeard, auteur d'une biographie de Tanguy Prigent (éditions Skoll Vreizh) et d'une représentation de la pièce *Ar Mestr*, écrite en Breton, par Naïg Rozmor, traduite en Français et adaptée à l'histoire de Tanguy-Prigent par Joël Cudennec et Naïg Rosmor sous le titre *Sacré Tangi Bihan!* et d'une exposition réalisée par l'ULAMIR. Une exposition, reprenant des photos inédites sera également présentée.

Le paysan-ministre de Saint-Jean-du-Doigt

Tanguy-Prigent, 50 ans après... et maintenant ?

Conférence-débat et présentation du livre de Christian Bougeard (éd. Skol Vreizh)

Représentation théâtrale *Sacré Tangi Bihan!*

Film de témoignages réalisé par Bobine en bourg

À Saint-Jean-du-Doigt, le 4 décembre

Pratique : Samedi 4 décembre 2021, de 10h00 à 18h00, salle Kasino, côte de Pen Ar C'hra à Saint-Jean-du-Doigt. Entrée libre et gratuite sur présentation d'un pass sanitaire valide est obligatoire.

11 décembre
Conseil fédéral.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Pierrick Le Guirinec, adhérent de la section de Quimperlé et adjoint au maire chargé des ressources humaines. Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Retrouvez-nous sur
 Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
@fede_PS29

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
 N° 1374 - Vendredi 26 novembre 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :
 Yves FORMENTIN-MORY
 Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
 Tél. 02 98 43 44 39
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
 Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP



Bretons et heureux

Les Bretons font partie des Français les plus heureux selon le baromètre 2021 des territoires publié par Elabe et l'Institut Montaigne avec la SNCF qui a interrogé 10052 Français.e.s dont 807 Breton.ne.s.

Dans notre région, les personnes interrogées se déclarent à 80% heureuses. Les mots qui reviennent le plus souvent pour décrire leur état d'esprit sont sérénité et confiance.

L'ancrage territorial apparaît très clairement. Les Bretons sont plus attachés à leur région (78% contre 57% en moyenne nationale), à leur département (69% contre 55%), mais aussi à leur commune et village (61% contre 54%).

Fort logiquement, 69% des Bretons n'ont pas envie de quitter leur région et plus de la moitié d'entre eux souhaitent que leurs enfants y grandissent, même s'ils estiment qu'ils devront s'éloigner pour des raisons professionnelles.

Pourquoi un tel attachement? Parce que les tensions y sont moins fortes qu'ailleurs. 75% des Bretons se sentent en sécurité dans leur quartier, contre une moyenne nationale de 65%. La qualité de vie, les paysages et les habitants sont les principaux arguments avancés. 61% des Bretons (contre une moyenne nationale de 53%) ont confiance en leurs voisins.

Le *Baromètre des Territoires* révèle quatre grands groupes de Français : les « *Affranchis* », les « *Enracinés* », les « *Sur le fil* » et les « *Assignés* ».

La région Bretagne se distingue par une proportion plus importante d'« *Enracinés* » (36%), soit 5% de plus qu'en France.

Selon la typologie de l'enquête les « *Enracinés* » mènent une vie qui leur convient, leur situation personnelle leur permet d'aborder l'avenir avec une relative sérénité. Pour eux, le lieu de vie tient une place majeure dans leur bien-être. Leur quartier, leur commune, c'est leur cocon. Ils y vivent depuis longtemps ou ont enfin réussi à s'y installer. Bien là où ils sont, leur bonheur ne passe pas par des rêves d'ailleurs, mais bien par le « bon vivre » de leur territoire de vie. Ce groupe est le plus âgé et près de la moitié vit dans une commune rurale ou une petite agglomération de moins de 20 000 habitants.

Les « *Affranchis* » (23%) sont plus nombreux que sur le reste du territoire. Ce



groupe est composé de personnes qui sont « *maîtres de leur destin et peuvent franchir les obstacles et difficultés de la vie sans peine. Ils disposent d'un capital économique et culturel élevé, ils évoluent avec aisance dans le monde actuel, s'adaptent facilement aux changements. Ils se sentent bien là où ils habitent, mais leur ancrage territorial est faible : leur territoire de vie, c'est avant tout celui qui leur permettra de saisir les opportunités et d'être "là où il faut". Ce groupe est relativement jeune et près de six sur dix vivent dans une grande agglomération de plus de 100 000 habitants. Les cadres y sont sur-représentés. Politiquement, ils ont très largement voté pour Emmanuel Macron en 2017* ».

En Bretagne, la part des « *Sur le fil* » (22%) et des « *Assignés* » (19%) reste inférieure à la moyenne nationale.

Les « *Sur le fil* » ont une vie parsemée d'embûches et peinent à s'affranchir de leur situation socio-économique et des inégalités territoriales. Pour autant, leur situation n'est pas figée et ne relève pas du même niveau de difficultés que les « *Assignés* ». Ce groupe est assez jeune, composé majoritairement de femmes, de locataires. Les ouvriers et employés y sont sur-représentés. Politiquement, ils sont éloignés de la politique.

Les « *Assignés* », quant à eux, sont asphyxiés au quotidien par les difficultés, notamment financières. Elles sont des embûches continues qui entravent la maîtrise de son destin et empêchent de « sortir la tête de l'eau ». Leur territoire de vie est le lieu d'amoncellement des difficultés : manque de dynamisme économique, lien social détérioré, sentiment d'insécurité, cadre de vie dégradé... Leur capital socio-économique ne leur permet pas d'imaginer se déplacer vers des horizons meilleurs, ils sont « assignés à résidence ». Ce groupe est majoritairement composé d'actifs entre 35 et 64 ans, plus souvent locataires et vivant seuls. C'est le groupe qui se reconnaît le plus dans le mouvement des « gilets jaunes ». Politiquement, ils ont davantage voté pour Marine Le Pen en 2017.